

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 52 (1914)
Heft: 18

Artikel: Promenade de Pâques
Autor: V.F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-210387>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 26.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
Imprimerie Ami FATIO & C^{ie}, Place St-Laurent, 24 a.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50 ;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du N° du 2 mai 1914 : L'association du « Conteur ». — Promenade de Paques (V. F.). — Oraison funèbre. — L'expérience de Croque (J. Besançon) (Fin). — Au tribunal de police (Y). Le théâtre contemporain (M.-E.T.). — Chanson de mai.

L'ASSOCIATION DU « CONTEUR »

Le 1^{er} janvier dernier, le *Conteur vaudois* est entré dans sa cinquante-deuxième année. C'est un âge fort respectable. C'est aussi, pour un journal de son genre, dont l'existence est à la merci de mille événements divers, une très honorable carrière.

Ce privilège, le *Conteur* le doit tout d'abord à la constance de ses nombreux amis, collaborateurs et abonnés et à leur précieuse sympathie. Il le doit aussi, nous croyons pouvoir le dire, à sa fidélité aux intentions de ses fondateurs. Il est demeuré un journal bien de chez nous, gai et amusant autant que possible, au gré des circonstances ; toujours bienséant. Par esprit de concorde, non par crainte ou pusillanimité, il s'est toujours tenu à l'écart de toute question irritante, voulant être surtout le drapeau de ralliement de tous les Vaudois et romands sur le terrain de leurs traditions, de leurs coutumes les plus chères, les plus dignes aussi d'être perpétuées. Il a cherché à être l'interprète de l'âme, du caractère, de l'esprit vaudois, dans leurs manifestations diverses les plus intéressantes, en se défendant toutefois du « préchi-précha » qu'on leur a reproché si souvent et avec raison. Il a voulu récréer, non moraliser. Il a été, enfin, un des derniers refuges de nos bons vieux patois, trop délaissés.

Ce programme est toujours celui du *Conteur* ; il veut même s'efforcer de le réaliser mieux encore et plus complètement. Il importe, en effet, plus que jamais de réagir contre le cosmopolitisme envahisseur et dissolvant. *Vivons de notre vie !* a dit Juste Olivier.

Serrons les rangs !

Pour réaliser ce légitime désir, le *Conteur* vient d'affermir encore sa situation. Quelques-uns de ses amis les plus anciens, les plus intimes et les plus fidèles viennent de constituer une association, l'*Association du Conteur vaudois*, qui a acquis le journal de l'hoirie de Louis Monnet. Elle a eu, le 20 avril, son assemblée constitutive, où elle a nommé un comité d'administration composé de MM. François Fiaux, notaire, président, Julien Monnet, secrétaire, et comme administrateur M. Paul Collet (de l'imprimerie Ami Fatio & C^{ie}, maison qui, sous divers propriétaires, a imprimé le *Conteur* depuis 50 ans). La rédaction reste confiée à MM. Julien Monnet et Victor Favrat.

A cette occasion, l'un des bons amis du *Conteur* a eu l'amabilité, dont nous lui exprimons notre reconnaissance, de nous adresser l'appel suivant :

A ti là bons Vaudois !

A ti lei bons vaudois : ormonans, dzoratei, combiers, sainte-crix, vegnolans de la Coûta et de Lavaux, à ti cliiaux dao grand distri, dao Gros de Vaud, de la Brouë, dao hô dao lé et dao pi dao jura.

CHERS CONCITOYENS,

Vos seïd bin qué voué tot a reintchéri ; la tsai, lou burro, lei truffé, mimamin lou tchére, la toma et lou papai po féré les journaux.

Lei Bornaie dei ovrai san bin tsiré, ne l'ai ia que *lou Conteu* qua resta adi ao mîmou prix et vudrai s'y mainteni ; mâ po cein fudrai qu'onna roncllaie dé dzein, pa trop vouaitein, demandavan *lou Conteu* po sti an que vint.

On sâ bin que si *lou Conteu* vegnai de Paris aobin de Dzenève, avoué dei balla marca io l'ai ia ein potrait de cliiau gagi dévétuvé, lai arai bin dé pllié dé mondou pou lou lliairé, ma ne vin piré que dé Lozena et vao resta vaudois et devesa dei zistoires que racontavé lei pères et lei mères grands, quand l'état dzouvenou, dao tein qu'allavé ai fellliés et cein que se contave à la cavetta, l'hivai.

Lou Conteu vao fere tot cein que porrai po pa que no devegnin on dzo allemands, français aobin italiens.

Lou Conteu amérai assebin avoi dei zamis po lè raconta dei zistoires dao Sonderbond et de la Frontière, dei rizé, dei tehansons, dei vilhous zaf dao Grand Nopoléion et dao Canton de Vaud si beau.

On amérai que cliiau que san nos amis restan avoué no et que no amenaë dei tsirons d'abonnâ. L'ein faut assebin.

A ci que sâ bin ouré ; salut !

PROMENADE DE PAQUES

Tout le monde connaît le Signal de Bougy. Les gens pressés, que le chemin de fer dépose à Allaman, montent à cette station dans le tramway. Dix minutes plus tard, ils sont à Aubonne, d'où leurs jambes les portent au but en trois quarts d'heure, par des pentes praticables même aux asthmatiques. Mais les vrais promeneurs ne sont pas pressés. Fuyant les grandes routes devenues le royaume des automobiles, ils s'engagent sur les chemins les moins fréquentés, adorent de faire des détours, prennent à travers champs, par des pistes herbeuses qui soudain s'évanouissent, et alors vient le moment délicieux où l'on se sent perdu entre les Alpes et le Jura, à une lieue d'une bonne petite ville bien connue. Ce bonheur-là se corse de la surprise de dénicher toute sorte d'autres petites voies, menant on ne sait où, d'être arrêté par une clôture, un mur, un fossé, un ruisseau sans passerelle, de tomber sur quelque ferme, sur un flet d'eau pure et fraîche, sur un tertre ombragé fait pour les pique-nique et pour la sieste, de voir surgir un paysage insoupçonné,

tableautin au charme intime ou perspective profonde où le regard erre à l'infini.

Sans réussir à nous perdre, ces joies-là nous les eûmes presque toutes, le jour de Pâques, en zigzaguant d'Ouchy au Signal de Bougy en compagnie d'une petite caravane de flâneurs. Le *Bonivard*, à bord duquel nous étions montés, transportait de nombreux journaliers savoyards endimanchés, ayant leurs nippes de travail dans des sacs de grosse toile, et s'en allant à Morges offrir leurs services aux vigneron de la région.

Dans la lumière d'une radieuse matinée, Saint-Prex, où nous débarquâmes, était bien joli avec ses filets séchant sur la grève, sa tour ornée de maximes, et sa vieille église récemment restaurée. Trouve-t-on encore, dans ses auberges, ce jus de Salvagnin qui est un des meilleurs vins rouges de la Suisse ? Il était trop tôt pour nous en assurer. Traversant la voie ferrée et longeant la verrerie dont les bouteilles s'alignent en longues piles, nous nous avançons dans la région tranquille qu'arrosent l'Aubonne et le Boiron. Au bout de quelques minutes de marche, un chemin de traverse nous conduit, le long de prairies embaumant la violette, à la ciblérie qui porte en grosses lettres le nom d'Etoy, puis au village même, dont la partie supérieure s'appelle la Romanèche. Il y a là des vignes on ne peut mieux orientées et dont l'aspect atteste des soins entendus. Un peu plus haut est campé Lavigny. Plus loin se montrent Aubonne et son château, les maisons de Saint-Livres et, fermant l'horizon, la longue ceinture bleue du Jura. On s'élève doucement en tournant le dos au Léman ; aussi, suivant à la lettre la recommandation de Tœpffer, s'arrête-t-on et se retourne-t-on fréquemment. A chaque pas, le panorama s'élargit, faisant un cadre de plus en plus merveilleux à cette contrée où la philanthropie a placé des asiles pour enfants simples d'esprit¹ et pour épileptiques².

Au sortir de Lavigny, s'ouvre le vallon de l'Aubonne, dominé sur la rive droite par la cité du même nom. Ramassée au haut de sa colline et ayant gardé de ce côté-ci l'aspect d'une ville du moyen âge, Aubonne est vraiment très pittoresque, et l'on comprend l'admiration qu'éprouvait pour son site le voyageur Tavernier, même après avoir vu Naples et Constantinople. De beaux arbres ornent ses abords ainsi que sa promenade du Chêne, l'un des belvédères les plus admirables de la Suisse. Au nord de cette promenade, un sentier mène à l'entrée méridionale de la ville par un verdoyant petit vallon.

Il était midi sonné quand notre troupe minuscule déboucha à cette entrée. Aiguës par la marche et le bon air, l'appétit de chacun ne demandait qu'à faire ses preuves. Il les fit sans tarder, à La Couronne, type de ces hôtelleries ayant conservé les saines traditions culinaires de jadis, où l'on fait connaissance avec de gentils vins du crû, comme le « Rovray 1911 », et où l'on est servi par les dames de la maison,

¹ A Etoy. — ² A Lavigny.

avec cette affabilité et cette grâce naturelle que les sommeliers pommadés n'acquerront jamais.

Aubonne, l'après-midi, semblait inhabitée. Tout le monde était à la promenade, les uns au Chêne, les autres aux Grands Bois d'Allaman, d'autres encore au Signal de Bougy. En montant là-haut, nous rattrapâmes des familles entières qui s'en allaient gaiement « croquer » les œufs de Pâques. A l'orée de la forêt couronnant le sommet, des centaines d'autres promeneurs, venus des villages avoisinants, assistaient à divers jeux organisés pour les enfants et auxquels petits et grands semblaient prendre un égal plaisir. L'un de ces divertissements consistait, les yeux bandés, à frapper d'une baguette un œuf suspendu à un rameau de sapin.

De la splendeur du paysage, nous ne dirons rien, pour ne pas répéter ce qui a été dit tant de fois déjà. Que si, cependant, quelque lecteur ne s'en était fait encore aucune idée, nous l'engagerions à se rendre à l'incomparable signal avant d'être à l'article de la mort, à moins qu'il ne se contente des vers écrits à la fin du XVIII^e siècle par l'historien Mallet du Pan :

Ne gravirai-je plus cette cime éthérée,
Ce Bougy, dont mes pas ont tant foulé de fleurs ?
Où l'œil s'égarait au loin, suivi de la pensée,

Où souvent j'ai versé des pleurs
Sur nos plaisirs si courts, sur nos longues douleurs,
Sur ce désir inné que l'homme a de connaître
Et qui ne le conduit qu'au doute ou qu'à l'erreur.

Le morceau est assez long et ne peut prétendre au titre de chef-d'œuvre. Détachons-en toutefois, à titre de curiosité, encore les passages suivants :

Bougy, ton horizon immense,
Des rochers du Valais aux coteaux de France
M'offre mille tableaux que saisit un coup d'œil.

A mes pieds je vois les moissons
Tomber sous mille mains rustiques,
Et j'entends de Bacchus les nourrissons joyeux
Répéter leurs chansons antiques
En cultivant des ceps plantés par leurs aïeux.

Après avoir ouï chanter les « nourrissons de Bacchus », Mallet du Pan contemple le Léman et termine ainsi :

Beau lac, c'est dans ton sein que je vois ces
[hameaux,
Ces tours, ces cités, ces villages,
Ces ruines de vieux châteaux,
L'azur du firmament, la pourpre des nuages,
Et les pampres de ces coteaux.
Ne vante plus, magique Thessalie,
Ton Pinde et sa fontaine, et l'Olympe et ses dieux,
Ni de Tempé les champs délicieux :
Vains tableaux de la poésie,
Non, vous n'égalez pas ceux que j'ai sous les yeux.

Non pas ne nous ont jamais portés dans la
« magique Thessalie » ; nous n'en jurons pas moins, à l'exemple du versificateur, que le pays d'Aubonne et de Bougy la vaut sous tous les rapports. V. F.

ORAISON FUNÈBRE

Un jeune paysan avait un vieil oncle et une vieille tante. Ils habitaient un village assez éloigné du sien. Le vieil oncle et la vieille tante étaient dans l'aisance et n'avaient pas d'enfants. Or leur neveu « leur tenait les pieds au chaud ».

Un beau jour — il y avait déjà plus de trois mois qu'il n'était allé leur faire visite — le jeune paysan se dit : « Y me faut aller voir ce que deviennent l'oncle et la tante. Tout de même, l'oncle n'était pas très bien quand j'y ai été la dernière fois. C'est le moment de se montrer. »

Arrivé à destination, le neveu frappe à la porte. Sa tante vient ouvrir et le fait entrer. Lui, s'informe de la santé de la bonne vieille.

Après un moment de conversation, ne sachant plus que dire à sa tante, peu loquace, et surtout étonné de ne pas voir son oncle, il demande :

— Alo!... et l'oncle, qu'est-ce qu'y devient ?

— L'oncle?... Y repose.

— Ah!... y repose!... Bon!... bon!... Alo, y ne faut pas le déranger...

La conversation reprend, plus ou moins languissante, sur un autre sujet.

Et l'oncle ne vient toujours pas.

Le jeune paysan regarde sa montre, puis manifeste quelque impatience. Il hasarde :

— L'oncle ne vient pas. Voilà déjà trois heures. Le temps passe.

— Je t'ai dit qu'y repose.

— Oué!... Encore?... Y faut tout de même qu'y soit rudement fatigué!...

La tante n'ayant pas répondu à cette question détournée, le neveu recommence à parler de la pluie et du beau temps.

L'oncle est toujours invisible.

Soudain, le jeune paysan, dont l'impatience ne se contient plus, sort de nouveau sa montre :

— Diab! déjà quatre heures. Y me faut voir songer à rentrer. Je n'aimerais pourtant pas m'en aller sans avoir dit bonjour à l'oncle.

— Mais quand je te dis qu'y repose! répliqua la tante, un peu vivement.

— Ah!... oué!... oué!... Mais où repose-t-y?

— Au cimetière!

— Au cimetière?... Au cimetière?... Oh! rave, alorssé!

L'EXPÉRIENCE DE CROQUE!

II

— J'ai réfléchi, M. Gâtoillat, dit-il au député quelques jours après la conversation précédente, aux moyens que nous pourrions employer pour suppléer les instruments du cabinet de physique, c'est bien simple.

— Bien simple?

— Oui, conseiller. Nous avons besoin d'une machine pneumatique, n'est-ce pas?

— Oui, afin de raréfier les monécules, ou molécules, comme disait le professeur.

— Eh bien! il n'y a pas besoin de chercher loin; nous avons plusieurs citoyens de Villars-le-Sage qui font très bien le vide.

— Ah!

— Quand une chopine est rase pleine, si on la boit d'un seul coup, il n'y reste plus que fort peu de molécules.

— C'est vrai.

— Pierre à la Judith nous rendra ce service.

— Pourvu que la chopine ne soit pas remplie d'eau.

— Cela va sans dire; conseiller, je compte sur votre cave, qui est très bien garnie, ensuite vous me fournirez encore autre chose: je compte sur votre chat.

— Sur mon chat?

— Oui, c'est une source d'électricité, dit Maître Pierre, quand on le frotte à rebrousse-poil.

— Et ça ne le tuera pas?

— Au contraire, conseiller, il n'en sera que plus ardent après les souris. Nous lui attacherons un long bout de fil de fer à la queue qui conduira le fluide jusqu'au fond de la chopine, à travers le bouchon. Vous voyez comme c'est facile.

— Une chose m'inquiète, M. Roidinet. Pierre à la Judith saura-t-il remettre le bouchon assez tôt, ensuite que le vide soit parfait?

— Il s'exercera. Mais il nous faut une petite

répétition. Le vendredi 14, vous amènerez Pierre à la Judith et votre matou.

— J'y consens.

— N'oubliez pas les chopines. On ne réussira peut-être pas à la première.

— C'est entendu. Pourvu que Pierre à la Judith ne se...

— Ce serait un petit malheur. On le mettra à côté, dans la chambre d'école.

La répétition du vendredi 14 décembre fut accidentée. Était-ce la faute de Pierre à la Judith, qui n'aspirait pas assez fort, ou du chat, qui ne dégageait pas assez de fluide, nous l'ignorons. D'ailleurs l'abominable bête, après les premières frictions, s'enfuit en toute hâte, traînant après elle le fil de fer et la chopine. Un grand découragement s'empara du conseiller. Malheureusement on ne pouvait renvoyer la conférence, annoncée par les feuilles publiques et dans tous les villages voisins. Le régent, lui, ne s'embarrassait pas pour si peu. Sans trop s'inquiéter des péripéties de la répétition, il jura au conseiller que l'expérience réussirait.

— Si c'est comme aujourd'hui, objecta M. Gâtoillat.

— Non, certainement, la nature nous refuse ses faveurs, nous forcerons la nature, voilà tout.

— Vous m'en répondez.

— Sur ma tête.

Le lendemain, longtemps avant l'heure fixée, une nombreuse assistance remplissait les parvis municipaux. On voyait au premier rang tous les fromagers du district, attirés par le sujet de la conférence.

Un peu avant huit heures, le député Gâtoillat arriva, accompagné du régent qui portait les appareils, un long fil de fer et plusieurs chopines. Le conseiller était un peu rouge, et plein d'ardeur scientifique. Il prit crânement la parole.

« Citoyens, dit-il, nous sommes réunis ici pour nous occuper de l'atome. On appelle atome un petit morceau de matière brute. »

Les fromagers firent un geste de désappointement.

« Tous les corps sont composés d'atomes, ces atomes forment des groupes qu'on appelle monécules ou molécules; aussi est-il raisonnable de penser que tous les corps sont composés de monécules. »

L'assemblée écoutait, haletante de plaisir et d'ambition scientifique.

« Ces monécules sont en nombre immense, on a compté que dans une goutte d'eau, il y en avait plus de quatre vingt milliasses de millions. »

Un frémissement d'horreur régna dans tout l'auditoire.

« Il n'y a pas à se fâcher, c'est comme ça, nous n'y pouvons rien. Quand je dis que nous n'y pouvons rien, c'est une manière de parler. Un Anglais, M. Croque, a imaginé une expérience qui va être répétée devant vous par M. le régent Roidinet; voici en quoi elle consiste :

» On prend une chopine, dans laquelle on a fait le vide. On la bouche soigneusement, on y introduit un fil électrique et aussitôt on aperçoit une grande lueur que j'appellerai l'incendie des monécules.

» D'où vient cet incendie ?

» Voici l'affaire; sur les quatre vingt milliasses de millions on en a, par le vide, retiré une vingtaine; les autres, qui ne sont plus gênées, dansent en toute liberté, vont à droite et à gauche, et sitôt que l'étincelle électrique arrive au milieu, l'étincelle et le choc produisent une chaleur infernale. Vous allez voir. »

Alors M. Roidinet se présenta avec sa chopine close; il y ajouta subtilement un fil, ou plutôt, affirmaient les mauvais plaisants, y introduisit une allumette fédérale. Immédiatement la chopine resplendit d'un éclat sans pareil. Il ne fut pas de longue durée, la chopine se brisa